



Avec près de 10 000 membres, l'APC est la plus importante organisation de défense des intérêts du personnel de la Confédération, de ses entreprises et du domaine des EPF. Elle fonde son action sur les valeurs essentielles que sont la solidarité, l'égalité et la défense des intérêts individuels et collectifs de ses membres. L'APC s'engage en faveur d'un service public fort ainsi que pour la défense et l'amélioration de la situation de ses membres sur le plan personnel et juridique. Elle participe activement au développement d'un droit du personnel moderne et contribue à renforcer les droits de participation des collaborateurs et des collaboratrices.

Nous cherchons, pour une entrée en fonction au 1^{er} mars 2021 ou à convenir, un ou une

Juriste 80 % (durée du poste limitée à une année)

Votre mission

Vous conseillerez nos membres qui rencontrent des difficultés sur leur lieu de travail. Vous travaillerez de manière autonome sur des cas variés et complexes en lien avec la législation sur le personnel de l'administration fédérale et du domaine des EPF. Outre la rédaction d'expertises juridiques et d'avis en matière de droit du travail, vous assurerez également la représentation des intérêts des membres de l'association auprès de leur employeur et des autorités. Vous remplirez cette tâche en collaboration avec les secrétaires d'association, conseillerez nos services internes sur des questions d'ordre juridique et rédigerez des articles portant sur le droit pour les publications de l'association.

Votre profil

Vous êtes titulaire d'un master en droit et avez déjà acquis une expérience professionnelle, notamment dans le domaine du droit public du travail. Vous êtes familier-ère avec le travail réalisé par une association du personnel et les structures associatives ou disposez de connaissances équivalentes. Vous possédez de réelles compétences sur le plan social, faites preuve d'un bon sens de la négociation et savez vous imposer. Vous aimez travailler de manière autonome, mais savez aussi fonctionner en équipe. Vous êtes de langue maternelle française ou allemande et avez de très bonnes connaissances de l'autre langue.

Vos avantages

Nous vous proposons une activité variée et intéressante impliquant de nombreuses responsabilités ainsi qu'un environnement de travail à la fois dynamique et passionnant. Vous évoluerez au sein d'une équipe motivée qui requiert une participation active et encourage la flexibilité. Nos conditions en matière d'engagement et de temps de travail sont axées sur le droit du personnel de la Confédération.

Vous vous sentez prêt-e pour ce défi ? Si tel est le cas, nous nous réjouissons de recevoir votre dossier de candidature complet par e-mail à l'adresse bewerbung@pvb.ch.

Association du personnel de la Confédération APC

Contact : Janine Wicki, secrétaire générale

Wabernstrasse 40 | 3007 Berne

+41 31 938 60 61 | pvb@pvb.ch | www.pvb.ch

